

Kérato-conjonctivite épidémique

Mise à jour
27/11/2024Autres dénominations
AdénovirusInformations relatives à
Cabinets et polycliniques / Dentaire

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Par contact direct avec les sécrétions oculaires de personnes infectées



Par contact indirect avec des objets contaminés (mains)

Période d'incubation

5 à 12 jours, en moyenne 8 jours

Durée d'infectiosité

Jusqu'à 14 jours après le début des symptômes

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Application stricte des Précautions Standard.

Si résident n'est pas compliant lors de soins, réfléchir à instaurer des Mesures Additionnelles Contact

Matériel de soins

-  Réserve au patient pendant la durée de la maladie
 -  Privilégier le matériel à usage unique.
 -  Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)
-

Transfert/sortie

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Désinfection minutieuse de tout le matériel à usage multiple utilisé (lampe à fente, otoscope, stéthoscope, brassard à pression, etc.)



Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
Vaisselle : filière habituelle

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Au départ du patient:



Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table/fauteuil de consultation, chariot de soins, etc.)

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Non



Les flambées de cas doivent être déclarées par le médecin dans un délai de 1 jour
